

Compte-rendu de la 3e rencontre

Groupe de travail sur l'érosion et la submersion côtière



CONSEIL DU SAINT-LAURENT

TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

Lieu : Salle multifonctionnelle du CÉGEP de La Pocatière (140 4^e Avenue, La Pocatière)
- Salle R529 au 5^e étage du bâtiment des résidences -

Date : Mercredi 21 septembre 2016

Heure : De 10h à 16h30

PARTICIPANTS

Sont présent(e)s :

- Siège # 3 : M. Louis-G. Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle
Siège # 4 : M. Gaétan Gamache, MRC de Rivière-du-Loup, ville de Rivière-du-Loup
M. Mathieu Prévost, urbaniste, ville de Montmagny
Mme Hélène Roussel, municipalité de Notre-Dame-du-Portage
Mme Catherine Plante, aménagiste, MRC de Montmagny
Mme Valérie Labrecque, coordonnatrice gestion de l'eau, MRC de Kamouraska
M. Vincent Bélanger, géographe, MRC de Rivière-du-Loup
Siège # 6 : M. Martin Vaillancourt, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
Siège # 7 , Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
Siège # 8 , M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud
Siège # 17 : Mme Chantale Dubé, UPA
Siège # 18 : Mme Marilyn Labrecque, Environnement secteur ouest
M. Yves Blanchard, MTMDET
Mme Nadia Turcotte, MAMOT
Mme Anne-Marie Jean, MDDELCC
Mme Marie-Noëlle Juneau, FQPPN
Mme Chantal Quintin, Géographe – milieu côtier

Invité(e)s non présent(e)s :

- Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer
Siège # 2 , M. Michel Castonguay, MRC de L'Islet, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
M. Gérald Bérard, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
Siège # 2 : M. Denis Gagnon MRC de Kamouraska, municipalité de Sainte-Louise (substitut)
Siège # 3 : M. Alain Parent, MRC de Kamouraska, municipalité de Saint-André (substitut)
Siège # 4 , Mme Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Cacouna (substitut)
Mme Jocelyne Caron, municipalité de Cap-Saint-Ignace
M. Vincent More, municipalité de Notre-Dame-du-Portage
M. Alexandre Potvin, urbaniste, municipalité de Notre-Dame-du-Portage
M. Denis Moreau, municipalité de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
Mme Geneviève Paré, aménagiste, MRC de L'Islet
Mme Marie-Ève Dufour, MSP
Mme Laurence Laperrière, MDDELCC
M. Gervais Hudon, agriculteur, ville de La Pocatière

ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE SOUTIEN

Sont présents :

Mme Solenn Sanquer, coordonnatrice de la TCR du Sud de l'estuaire moyen
Mme Sophie Comtois, coordonnatrice adjointe de la TCR du Sud de l'estuaire moyen
M. Étienne Bachand, directeur adjoint au Comité ZIP du Sud-de-l'estuaire

1. Mot de bienvenue et tour de table de présentation

10 :10 Début de la rencontre

Madame Solenn Sanquer assure l'animation générale de la rencontre, elle souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

Tour de table de présentation avec les participants.

2. Lecture de l'ordre du jour

Solenn procède à la lecture de l'ordre du jour qui est ouvert aux modifications selon les objectifs/besoins du groupe.

Ajout 9.1, présentation par Mme Marie-Noëlle Juneau d'un projet de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN).

L'ordre du jour est accepté.

3. Retour sur le compte-rendu de la rencontre du 22 mars

Solenn effectue un suivi concernant les demandes qui avaient été faites par les participants au groupe de travail lors de la dernière rencontre

Demandes	Suivi des actions entreprises
Présentation du MDDELCC au sujet des modifications apportées à la politique de protection des rives et du littoral en lien avec la gestion des côtes (nouvelles directives sur la ligne des hautes eaux)	Les représentants du MDDELCC n'ayant pu préparer la présentation pour la réunion d'aujourd'hui, cette dernière est reportée à la rencontre de janvier 2017
Présentation de l'outil de gestion côtière développé par Ursule Boyer-Villemaire. <ul style="list-style-type: none">• destiné aux gestionnaires des milieux côtiers• intègre plusieurs critères tant physiques qu'humains• efficace pour la gestion à l'échelle locale• vise l'autonomie des communautés côtière	Possiblement lors de la rencontre de janvier 2017, valider auprès d'Ursule.
Suivi au sujet des projets de l'UQAR <ol style="list-style-type: none">1. Projet sur la ligne des hautes eaux2. Projet d'accompagnement des municipalités avec MDDELCC	<ol style="list-style-type: none">1. Aucune réponse reçue2. Projet toujours en attente de financement, mais l'équipe souhaite débiter des rencontres avec les MRC en octobre ou novembre prochain
Cours en ligne (Mooc - Massive Open Online Course) intitulé FlotRisCo : les sociétés littorales face aux risques côtiers	Nous avons sauvegardé les documents qui pourront être diffusés aux participants qui en font la demande.

4. Avancement du portrait des connaissances sur l'érosion et la submersion côtière

Sophie effectue un point concernant l'avancement du portrait (voir présentation).

Nous avons reçu plusieurs commentaires de la part des participants (merci!). Une démarche de groupe à l'initiative des représentants des municipalités côtières du Kamouraska et à laquelle l'équipe de coordination a participé a également permis de produire une liste de commentaires et suggestions.

Les principaux commentaires/suggestions reçus concernaient :

- Intégrer davantage l'aspect humain;
- Augmenter le support visuel (illustration) pour bien saisir certaines notions ou termes dans les fiches;
- Ajouter des explications ou des détails concernant la méthodologie employée et/ou les limites des données utilisées pour la caractérisation côtière;
- Utiliser des symboles moins connotés pour l'indice de sensibilité des côtes à la submersion côtière (cartographie).

Tous les commentaires/suggestions ont été considérés et intégrés dans la mesure du possible. Les fiches ajustées sont disponibles dans la section réservée du site internet. Il est toujours possible d'effectuer des commentaires au besoin.

Par ailleurs, de nouvelles fiches ont été ajoutées :

- Fiche : Un paysage côtier qui a de l'histoire!
- Fiche : Portrait de la vulnérabilité aux aléas côtiers
- Fiche : Effets des changements climatiques sur la côte
- Fiche : Impacts des changements appréhendés
- Fiche : Segmentation côtière et nomenclature associée

Aucun commentaire n'est effectué sur place au sujet des nouvelles fiches et les participants sont invités à les commenter au besoin. Certains participants indiquent que les modifications apportées au portrait et à la cartographie associée reflètent bien les apports du groupe et que le portrait prend une couleur locale.

L'équipe de coordination rencontrera dans 2 jours la firme de graphisme (Agence G communication marketing) choisie pour l'intégration du portrait sur le site internet afin de débiter le projet. Sophie explique que les compagnies de graphismes sur le territoire ont été contactées. La firme choisie a depuis peu fait l'acquisition de Camélia Design (située à La Pocatière), compagnie qui avait été approchée initialement.

5. Suivi de l'intégration des apports des participants sur la cartographie liée à l'enjeu

Étienne prend le relais pour l'activité sur la cartographie qui consiste à :

- spatialiser les préoccupations locales en lien avec l'enjeu de l'érosion et la submersion côtière et
- mettre à jour les données concernant la caractérisation côtière.

Lors de la dernière rencontre, le travail avait été effectué pour les municipalités côtières du Kamouraska et le groupe s'était arrêté au niveau de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage (MRC de Rivière-du-Loup). Suite à la dernière rencontre, plusieurs participants ont récolté des renseignements avec leurs partenaires locaux et les ont fait parvenir à l'équipe de coordination.

L'ensemble des informations récoltées a été rassemblé dans une base de données détaillée. L'intégration cartographique consiste en un point localisé à l'endroit ou au centre du secteur correspondant au renseignement apporté. Les préoccupations locales sont représentées par des points orange et les modifications à effectuer à la caractérisation côtière, par des points bleus. À chacun de ces points est ajoutée une courte description de la préoccupation ou de la modification soulevée et un numéro de référence unique permet de faire le lien avec la base de données détaillée. Les cartes ainsi modifiées ne sont pas en ligne présentement. Une fois les informations récoltées pour l'ensemble du territoire, des cartes brutes seront transmises aux participants aux fins de validation avant la production d'une cartographie finale plus intéressante visuellement.

Des participants indiquent qu'une intégration des informations locales (du groupe de travail) directement sur la cartographie de la caractérisation réalisée à partir des données du laboratoire de l'UQAR serait intéressante. L'équipe de coordination avait prévu de tenter une telle intégration, mais les préoccupations ou changements proposés par les participants ne sont pas géoréférencés, ce qui rend un tel travail d'intégration impossible à cette étape-ci. Par ailleurs, les méthodologies de collecte de données diffèrent d'un intervenant à l'autre et une comparaison directe risque d'être erronée (par exemple, si la ligne de

référence utilisée pour la caractérisation n'est pas la même, le résultat de l'état de la côte risque de différer également).

Il est proposé que, lorsque les participants valideront les préoccupations et modifications sur la cartographie brute, ils ajoutent les coordonnées géographiques associées s'ils les ont. En prévision de ce travail, les participants demandent s'il sera possible de leur fournir la cartographie de base (avec la caractérisation effectuée par l'UQAR) comme point de départ. Solenn vérifiera auprès de l'UQAR la possibilité de partager certaines couches de données et la procédure requise pour un tel partage (procédure groupée via la TCR ou procédures individuelles par municipalité/MRC). Le MTMDET possède une cartographie mise à jour annuellement depuis 2011 de ses sites, M. Blanchard vérifiera si ces données peuvent être partagées.

Plusieurs participants considèrent important de ne pas devoir dépendre de la disponibilité des données de l'UQAR pour pouvoir mettre à jour la caractérisation de la côte. Étienne précise qu'une caractérisation à jour serait intéressante, mais n'est pas essentielle à l'identification de préoccupations locales. Ces dernières feront d'ailleurs l'objet d'actions/projets dans le PGIR et nécessiteront inévitablement une mise à jour de la caractérisation côtière.

Le travail cartographique sur la localisation des préoccupations et modifications à apporter à la caractérisation côtière se poursuit. Étienne précise que pour le moment, 92 préoccupations et modifications ont été apportées par les participants un peu partout sur le territoire. Les nouvelles préoccupations/modifications émises par le groupe et les précisions à apporter à celles déjà intégrées à la cartographie en cours de rencontre seront intégrées à la base de données. Il est également convenu qu'Étienne intègre les préoccupations en lien avec les milieux naturels dans la cartographie.

Diner

13h10 reprise de la rencontre

Solenn rappelle aux participants la possibilité d'effectuer un remboursement des frais de déplacements et repas pour ceux dont les organismes ne remboursent pas.

6. Suivi des travaux de planification stratégique pour l'enjeu de la submersion et l'érosion côtière :

6.1 Présentation d'une forme de plan d'action/planification stratégique

Présentation d'un format schématique des étapes du PGIR (portrait, préoccupation, vision, orientation, objectifs et actions) et d'une proposition préliminaire de fiche d'action associée. Pour chacun des 4 enjeux (et de façon continue jusqu'au moment de la remise du PGIR), il faut élaborer un portrait (fiches et cartographie) et dresser une liste de préoccupations locales. De ce portrait et liste de préoccupations, une vision doit être dégagée. De cette vision découleront les orientations et objectifs. Toute cette démarche permettra l'élaboration d'un plan d'actions concrètes.

Solenn précise que le plan d'action devra être quinquennal et mis à jour annuellement. Le ministère a transmis peu de balises pour orienter le PGIR jusqu'à maintenant. Cependant, selon les diverses communications reçues, il est fort probable que des précisions soient apportées dans le futur, notamment au sujet des redditions de compte concernant les fiches d'action. Dans le but de simplifier le processus probable de reddition de compte et en se basant sur des plans d'action déjà existants (notamment le PARE des Comités ZIP et le PDE des OBV), l'équipe de coordination a élaboré cette proposition de forme de PGIR et de fiche d'action/projet.

Cette proposition de modèle de plan d'action a déjà été présentée au groupe de travail sur la Qualité eau et contamination. Selon les commentaires reçus lors de cette rencontre, il a été décidé d'envoyer le tout au ministère pour validation (cohérence avec autres TCR). La forme et le degré de détail souhaitable seront ajustés selon les directives du ministère et pour répondre aux besoins des partenaires/acteurs de l'eau qui l'utiliseront.

Globalement, les participants considèrent la proposition de PGIR et de fiches d'action compréhensibles et complètes.

6.2 Retour sur les propositions de vision commune

Lors de la dernière rencontre, les participants, divisés en 4 groupes, avaient réfléchi et proposé une vision en lien avec l'enjeu érosion-submersion sur un horizon 2050. Il avait été convenu que l'équipe de coordination élabore une proposition de vision unique à partir du travail effectué (voir compte-rendu de la rencontre du 2016-03-22). Solenn fait la lecture des 4 visions proposées lors de la dernière rencontre et de la version proposée par l'équipe de coordination. La version finale proposée pour validation par le groupe est très détaillée, mais reflète la volonté des participants.

Selon les discussions, l'horizon visé semble ne pas convenir à tous. Pour certains, la vision devrait suivre le plan d'action stratégique (quinquennal) et l'horizon est trop loin. Pour d'autres, il est très ambitieux de souhaiter un changement de mentalité d'ici 2050. Finalement, il est décidé de conserver l'horizon de 2050 en considérant qu'un plan d'action quinquennal permettra de faire le point périodiquement pour s'assurer de l'atteinte de la vision.

Certains concepts de la vision sont également remis en considération. Les participants considèrent que le concept de responsabilité est important et que la résilience ne s'applique pas uniquement à l'environnement naturel, mais davantage aux citoyens et aux élus. La vision devrait davantage refléter le travail humain qui doit être fait. Voici la version finale et consensuelle de la vision du groupe :

D'ici 2050 les citoyens et les décideurs font preuve de résilience et de responsabilité face aux risques d'érosion et de submersion. Ils comprennent la dynamique côtière et sont conscients des bénéfices apportés par les écosystèmes naturels. Pour s'adapter à une côte en mouvement, les décisions prises en matière d'aménagement du territoire sont concertées et cohérentes.

6.3 Travail de précision des préoccupations

Le travail de précision des préoccupations a été amorcé lors de la dernière rencontre (voir compte-rendu de la rencontre du 2016-03-22). Il avait alors été convenu que l'équipe de coordination élabore des propositions de préoccupations basées sur les discussions entendues pour les faire valider par le groupe aujourd'hui. Voici le tableau regroupant les préoccupations validées du groupe :

No.	Formulation finale des préoccupations
1	Probable accroissement et accélération de l'érosion côtière dans certains secteurs du territoire
13	Manque de connaissances au niveau de la submersion (cote de submersion, niveau d'eau)
14	Possible intrusion d'eau salée dans certaines nappes phréatiques du territoire
8	Lacunes en matière de sensibilisation continue auprès des citoyens et des élus relativement aux questions touchant l'érosion et la submersion côtière.
3	Lacunes en matière d'expertise, ou d'accès à celle-ci, sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique)
17	Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.)
5	Manque de concertation de l'ensemble des acteurs pour une gestion proactive et à long terme des aboiteaux
2	Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un évènement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun, et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturels et bâtis)
18	Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain, coûts

	d'intervention, perte des usages)
6	Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes
7	Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes et aux besoins d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers
10	Outils règlementaires inaptes à répondre aux besoins des municipalités en termes d'adaptation aux risques côtiers (politique de protection des rives et du littoral, schémas d'aménagement, plan d'urbanisme).
15	Lacunes associées au transfert des données scientifiques (cartographie des zones à risques, notamment) auprès des MRC et des municipalités afin d'ajuster les outils règlementaires et de planification du territoire en tenant compte des prévisions climatiques relatives à la hausse du niveau des mers à moyen terme (2055)
11	Absence de plans d'adaptation municipaux aux risques côtiers
12	Manque d'écoute de la part de certains citoyens qui ne prennent pas en compte les recommandations des municipalités
4	Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux).
19	Manque de ressources pour l'application règlementaire
20	Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte

Pause Santé

7. Atelier concernant les outils disponibles en lien avec l'érosion et la submersion côtière ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs

Selon les conversations entendues dans les différentes rencontres, il semble que les difficultés rencontrées pour effectuer une bonne gestion de la côte soient une préoccupation particulièrement importante pour le groupe. Plusieurs groupes d'acteurs ont à prendre des décisions face aux risques côtiers (subir, quitter, lutter, s'adapter). Selon le groupe d'acteurs ciblé, les rôles et responsabilités à cet égard diffèrent. Plusieurs outils existent déjà pour aider les divers acteurs à prendre leurs décisions. Afin de dresser un portrait complet de la situation actuelle concernant la gestion des risques côtiers en fonction des acteurs impliqués, l'équipe de coordination requiert les connaissances des participants (voir diaporama).

Les participants seront divisés en 5 groupes (pour les 5 groupes d'acteurs, soit les citoyens, les municipalités, les MRC, les gouvernements et les OBNL/groupes communautaires). Les participants doivent remplir, au meilleur de leurs connaissances, un tableau qui recense les rôles et responsabilités du groupe d'acteurs considéré et un deuxième concernant les outils disponibles pour ce même groupe d'acteurs. Par la suite, les participants doivent lier les outils aux rôles/responsabilités auxquels ils s'adressent. Au bout d'une dizaine de minutes, les participants passent à un autre groupe d'acteurs et réitèrent l'exercice.

L'équipe de coordination effectuera la mise en commun de tous les apports des participants sur les rôles-responsabilités et outils.

8. Planification des prochaines rencontres de travail

Selon le calendrier prévu, les prochaines rencontres se tiendraient en janvier et avril 2017. Solenn enverra un Doodle au début du mois de décembre pour planifier le moment exact. Lors de ces rencontres, l'objectif sera d'avancer au maximum l'élaboration des orientations et objectifs. Si tous les groupes de travail se rendent assez loin dans ce processus, le forum, prévu pour juin 2017 à priori, serait en partie utilisé pour faire un atelier de remue-méninge sur de possibles actions à inscrire au PGIR.

Solenn demande l'appréciation générale de la salle du Cégep. L'endroit est généralement apprécié, mais l'acoustique de cette salle n'est pas optimale. Une salle de classe ou la salle du conseil du Cégep serait

peut-être plus adéquate. D'autres endroits sont proposés par les participants, soit : l'hôtel de ville de La Pocatière, la salle du tricentenaire de Rivière-Ouelle (avec une organisation possible du lunch localement).

9. Affaires nouvelles

9.1 Projet de la FQPPN (Marie-Noëlle Juneau)

Basée St-Augustin-de-Desmaures, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est propriétaire et gestionnaire d'une réserve naturelle. Ils ont fait des inventaires dans les marais d'eau douce à saumâtre localisé dans le corridor entre Deschambault-Grondines et St-Roch-des-Aulnaies. La Fondation a également effectué un projet d'accompagnement des 150 riverains de la réserve dans leurs démarches de travaux en rive (de la prise d'information et le choix de décision jusqu'à la mise en place de l'action préconisée, incluant les demandes d'autorisation). Ils déposeront sous peu, une demande de financement pour un projet (sur 3 ans) d'accompagnement des municipalités et des riverains lors d'intervention en rive. Le FQPPN désire élaborer une boîte à outils (guichet unique) exportable et faire l'accompagnement de quelques municipalités qui désirent adopter un nouveau mode de gestion côtière.

Marie-Noëlle veut savoir si un appui moral à la démarche peut être fait par la TCR. Si certains participants sont intéressés à s'impliquer davantage dans le projet, ils sont également invités à communiquer avec Marie-Noëlle.

Les participants considèrent la demande pertinente et entérinent la possibilité de faire une lettre d'appui au projet. Solenn apportera cette proposition à la Table lors de la prochaine rencontre.

10. Fin de la rencontre

Fin de la rencontre : 16h30

Rédaction du compte-rendu : Sophie Comtois

Suivis à faire d'ici la prochaine rencontre

Par les participants :

- Au besoin, consulter les fiches et les cartes de la caractérisation côtière ajustées selon les commentaires/suggestions des participants (Il est toujours possible d'effectuer d'autres suggestions):
 - Table des matières | arborescence
 - Fiche : Synthèse des connaissances sur l'évolution de la côte
 - Fiche : La diversité côtière du territoire
 - Fiche : Portrait actuel de la côte
- Commenter, au besoin, les nouvelles fiches ajoutées à la section réservée du site internet :
 - Fiche : Un paysage côtier qui a de l'histoire!
 - Fiche : Portrait de la vulnérabilité aux aléas côtiers
 - Fiche : Effets des changements climatiques sur la côte
 - Fiche : Impacts des changements appréhendés
 - Fiche : Segmentation côtière et nomenclature associée
- Lors de la réception de la cartographie brute :
 - Validation des préoccupations locales et modifications/mise à jour de la caractérisation côtière;
 - Fournir les coordonnées géographiques associées si connues (voir détails au point 5 de ce compte-rendu).

Par l'équipe de coordination :

- Intégrer l'ensemble des préoccupations et modifications de la caractérisation côtière dans la base de données détaillée et sur la cartographie brute. Faire parvenir la cartographie brute aux participants pour validation et éventuelle précision de la spatialisation.
- Inclure les préoccupations en lien avec les milieux naturels dans la cartographie brute.
- Vérifier auprès du laboratoire de l'UQAR la possibilité de partager certaines couches de données et la procédure requise pour un tel partage (procédure groupée via la TCR ou procédures individuelles par municipalité/MRC).
- Vérifier auprès du MTMDET (via M. Blanchard) la possibilité d'obtenir les données cartographiques de leur caractérisation côtière.
- Mise à jour des tableaux de rôles/responsabilités et outils disponibles pour la gestion côtière par groupe d'acteurs.
- Lors de la prochaine rencontre de la Table, présenter la proposition du groupe de travail d'appuyer le projet de la FQPPN.